



LA PLATEFORME COLLABORATIVE DE LA SPHÈRE PUBLIQUE



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



COMMENT PRÉSERVER LES RIPISYLVES DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

REX 1 – Préservation des ripisylves : comment faire face et quelle gestion mettre en place ?

02/07/2024

COMMENT PRÉSERVER LES RIPISYLVES DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

REX 1 – Préservation des ripisylves : comment faire face et
quelle gestion mettre en place ?

RETOUR D'EXPERIENCE SUR LE LEGUER (22)

02/07/2024



Le bassin versant du Léguer

- 540 km², 27 communes
- Le Léguer 59 km, 1000 km de cours d'eau inventoriés
- Un territoire en majorité rural, une Ville moyenne (Lannion) à l'aval, activité touristique forte sur la côte de granite rose
- Environ 600 agriculteurs, 70 % en élevage bovin lait
- 29 300 ha de SAU dont plus de la moitié en herbe et un maillage bocager relativement dense (environ 150 mL/ha)
- Des milieux naturels plutôt préservés :
 - site NATURA 2000 (vallée du Léguer + massifs forestiers),
 - ZNIEFF,
 - PNRA et Réserve naturelle régionale à l'amont du Guic, réserve biologique dirigée le long du Léguer en forêt de Coat an hay
 - réservoir de biodiversité SRCE
 - Classement en bon état écologique de la masse d'eau
 - Présence d'espèces emblématiques
- Seule rivière de Bretagne labellisée « Site Rivières Sauvages » (Léguer amont + Guic)
- Un Projet de Territoire pour l'Eau et un plan d'action « Rivière Sauvage » en cours, coordonnés par Lannion-Trégor Communauté. Deux Maîtres d'ouvrage : Lannion-Trégor Communauté et Guingamp-Paimpol Agglomération. Des cofinancements locaux An Dour et Syndicat de Goas koll Traou Long



Une gestion protectrice de la ripisylve

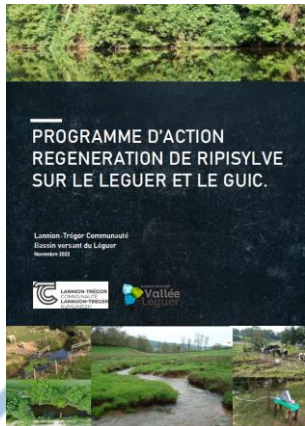
Pour assurer la pérennité des "Rivières Sauvages", la préservation d'une ripisylve fonctionnelle et le maintien de boisements naturels en fond de vallée ainsi que du bois mort dans le cours d'eau sont essentiels. Une gestion de ces éléments s'avère parfois nécessaire. Elle doit alors être compatible avec un objectif de conservation d'une certaine naturalité

- Considérant les rôles essentiels d'une ripisylve en bonne santé, les travaux menés par les collectivités sur la ripisylve existante sont limités
- Une sensibilisation des acteurs locaux à travers une vidéo didactique « l'arbre, source de vie pour la rivière »
- Pas d'enlèvement systématique d'arbres tombés dans la rivière
- Une enveloppe financière limitée pour gérer uniquement quelques arbres présentant des risques pour les biens et les personnes



Des actions de confortement de la ripisylve

- Suite au diagnostic terrain pour le renouvellement du label « Site Rivières Sauvages », identification de tronçons avec ripisylve absente ou clairsemée (souvent prairies abruties jusqu'à la rivière), pénalisant dans les critères du label
- Une nouvelle action proposée pour renaturer les berges sur une épaisseur variable : recul de fils de clôture, plantations d'essences adaptées pour « marquer » dans le paysage ce nouvel espace et accélérer la recolonisation par les ligneux
- Création d'un petit guide pour présenter et cadrer la démarche
- Elaboration d'une convention avec les propriétaires



Gestion de la balsamine de l'Himalaya

- Depuis une vingtaine d'années, présence de l'espèce sur une grande partie du Léguer et à l'aval du Guic
- Risques de concurrence avec des essences locales et de développement plus importants à terme
- Des premiers chantiers d'arrachage organisés il y a une dizaine d'années
- Montée en puissance de l'action avec désormais
 - Environ 25 jours de chantiers par entreprise d'insertion
 - Des chantiers bénévoles organisés en partenariat avec les communes du BV concernées et quelques associations (ex en 2021 : 190 bénévoles, 21 chantiers, 13 communes, 14 km traités)
 - D'autres chantiers complémentaires : dispositif argent de poche avec communes, journées team building entreprises mécènes, journées de service...
- Une « force de frappe » qui permet désormais de couvrir quasiment tout le linéaire touché, avec un gain chaque année ; des secteurs où la plante a complètement disparue. Efficacité de l'action qui donne l'espoir d'une éradication progressive de l'amont vers l'aval



Lutte contre la renouée du Japon

- Espèce présente le long du Léguer, absente des berges du Guic
- Des essais de méthodes de lutte il y a une quinzaine d'années puis un arrêt
- En 2022 et 2023, recensement de la contamination et cartographie des massifs : une présence assez variable, avec de nombreux tronçons où sa densité est très limitée (concurrence de la ripisylve dense limitant le développement) + quelques gros massifs
- En 2023 : recensement des méthodes existantes et élaboration d'un recueil d'expériences dont celles de d'autres rivières labellisées + définition d'une stratégie pour le Léguer
- Premières interventions programmées en 2024 :
 - Moyens mécaniques à l'occasion d'un chantier de restauration de continuité / renaturation du Léguer
 - Deux chantiers programmés en lien avec des entreprises de Lannion (mécénat de compétence)
 - Arrachage manuel ponctuel à l'occasion de chantiers balsamine avec bénévoles
- Reflexion en cours pour le montage d'un projet et dépôt d'un dossier « fonds vert », avec autofinancement à hauteur des dons du mécénat territorial « Rivière Sauvage » (pas de surcoût pour les collectivités locales)



Une étude réalisée par Erminia Zambon, avec l'appui de Samuel Jouan et Maël Le Guen dans le cadre du Projet de Territoire pour l'Eau du bassin versant Vallée du Léguer et des actions de gestion d'espèces exotiques envahissantes de Lannion-Trégor Communauté

Quelques autres outils mobilisés...

- Contrats Natura 2000 : Pour favoriser l'exploitation de boisements de résineux et de peupleraies en rive, et la replantation de feuillus plus en adéquation avec le DOCOB et les habitats naturels du site Vallée du Léguer
- Réserve biologique dirigée, mise en place par ONF suite à contrat Natura 2000, le long du Léguer en forêt de Coat an hay
- Accompagnement / conseil ponctuel auprès de propriétaires riverains sur la gestion et les essences adaptées aux berges

CONTACT

Samuel Jouon



<https://www.linkedin.com/in/samuel-jouon-bb3561153/>



Samuel Jouon / coordonnateur BV Vallée du Léguer / 02 96 05 09 22 / samuel.jouon@lannion-tregor.com